Sécurité routière aux abords de l'école de Compesières

Zones de parking
ou de déposes autorisées

Dépose ou prise en charge des élèves uniquement dans les zones prévues à cet effet, à savoir :

1. les places de parking sises le long de la route de Cugny, entre le giratoire et l'accès à la cour de la Commanderie,
2. les places « Stop and Go », à la hauteur de l'école, permettant la dépose rapide d'enfants - interdites au stationnement (amendables),
3. le champ situé entre la route de Cugny et le stade de football, accès depuis le stade de football uniquement,
4. Le stationnement dans la cour de la Commanderie est exclusivement réservé aux « ayants-droit » (locataires et visiteurs mairie).